

e-module « Qualité des services vétérinaires »

INFORMATIONS PRATIQUES

Date du module : Pour plus de détails, consulter le calendrier e-CERISE 2021

Date limite d'inscription : Vérifier le programme de formation international ENSV-FVI

Durée : 3 jours

Localisation : non applicable (e-module)

Audience : Vétérinaires officiels des pays qui se sont engagés dans le parcours PVS de l'OIE souhaitant acquérir des compétences supplémentaires et progresser dans leurs fonctions et responsabilités.

Nombre de participants : 15 maximum

Organisation générale

Vincent BRIOUDES, ENSV-FVI

vincent.brioudes@vetagro-sup.fr

Catherine MANGIN, ENSV-FVI

catherine.mangin@vetagro-sup.fr

Coordination technique :

Vincent BRIOUDES, Chef du service actions internationales ENSV-FVI,

Mohamed Naceur BACCAR, directeur de la veille zoo sanitaire, de la formation et du développement des compétences, CNVZ, Tunis

Intervenants : non applicable

Langue :

Anglais/Français

Méthode d'évaluation : Quizz, exercices, études de cas

Certificat délivré : Certificat de participation

Crédits de formation continue : non applicable

Frais : 800€

Accessibilité : 100% en ligne

Inscription :

Un formulaire d'inscription est disponible sur le site de l'ENSV-FVI <http://www.ensv.fr/registration/>

Contacts :

training@vetagro-sup.fr

CONTEXTE

Des Services vétérinaires (SV) en conformité avec les normes internationales de l'OIE et se fondant sur les principes de bonne gouvernance vétérinaire contribuent à la mise en place d'un système mondial efficace et durable répondant aux besoins actuels et futurs de la société dans le domaine sanitaire. Ils doivent avoir les capacités et les ressources nécessaires pour agir notamment en cas de diffusion naturelle, accidentelle ou délibérée d'agents pathogènes, et pouvoir mettre en œuvre des mesures de surveillance, de détection précoce, de réponse rapide et de biosécurité. Des SV efficaces constituent ainsi un bien public mondial puisqu'ils contribuent à la santé publique vétérinaire, à la sécurité et l'innocuité alimentaires ou encore à la réduction de la pauvreté.

PROGRAMME

Objectif général :

A l'issue de ce module, les participants seront capables de connaître principes fondamentaux de la qualité des Services vétérinaires et les critères d'évaluation des Services vétérinaires par l'OIE.

Objectifs pédagogiques :

- Décrire et connaître les principes fondamentaux de la qualité et critères d'évaluation des Services vétérinaires ;
- Analyser, à partir d'un cas pratique, les forces et faiblesses nationales en matière de qualité des services vétérinaires ;
- Être sensibilisé aux principes généraux de la communication et de la législation vétérinaire, indispensables à la bonne gouvernance du domaine vétérinaire.

Contenu du module :

Introduction générale sur les services vétérinaires et l'outil PVS de l'OIE

- Principes fondamentaux de la qualité et critères d'évaluation des Services vétérinaires
- Principes généraux de la communication et de la législation vétérinaire
- Préparation d'une note de synthèse permettant de présenter les principales forces et faiblesses nationales en matière de qualité des Services vétérinaires.

Références OIE :

- Code Terrestre de l'OIE, Titre 3 : qualité des services vétérinaires (chapitres : 3.1-3.2-3.3-3.4)

Méthodes pédagogiques :

- Webinaire d'introduction et d'évaluation du module
- Supports en ligne permettant lecture et appropriation de normes et recommandations OIE, fiche de synthèses, rapports (processus PVS de l'OIE),
- Etude de cas pratiques, exercices (production de documents de synthèse)

Pré-requis :

Lecture du rapport PVS du pays du participant lorsqu'existant

